

Un engagement municipal qui se poursuit pour la qualité de l'eau de la rivière du Nord

Saint-Jérôme, le 5 mai 2026 – Un an après la signature de la [Déclaration d'engagement](#), les municipalités signataires réaffirment leur volonté de travailler collectivement à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Cette mobilisation s'est concrétisée le 28 avril dernier par la tenue de la première rencontre officielle du comité municipal, au Centre récréatif et communautaire de Saint-Colomban. Réunissant des élu.e.s et des membres du personnel municipal, cette rencontre marque une étape importante dans la mise en œuvre concrète de la Déclaration.

Un an d'engagement, toujours actif

C'est le 15 avril 2025 que 28 municipalités du bassin versant de la rivière du Nord ont annoncé la signature d'une déclaration ambitieuse regroupant 11 engagements concrets. Cette adoption témoignait déjà d'une volonté forte de solidarité entre les municipalités de l'amont et de l'aval. La création du comité municipal vient structurer cette collaboration, afin d'en assurer la continuité, le suivi et l'efficacité.

Un comité pour maintenir le cap

La mise sur pied du comité municipal vise à maintenir la solidarité entre les municipalités en favorisant un dialogue continu au sujet des actions mises en œuvre et en structurant le suivi de l'état d'avancement des engagements collectifs.

Lors de cette première rencontre, les membres du comité ont notamment décidé de poursuivre leur collaboration sur un horizon minimal de cinq ans, et d'établir un tableau de bord des engagements, qui pourra être évalué à la mi-parcours. La prochaine rencontre du comité, prévue en octobre 2026, visera à établir les indicateurs de suivi et à présenter certains bons coups des municipalités qui ont déjà adopté un plan d'action individuel.

« Les contributions des élu.e.s et du personnel municipal sont indispensables pour bâtir des bases solides en vue de faciliter la collaboration autour d'enjeux aussi complexes que la qualité de l'eau. Par leur implication au sein de ce comité, ceux-ci ont choisi de mettre leurs efforts en commun et de continuer à cheminer ensemble pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau, et nous sommes très fiers de leur mobilisation ! », affirme Mme Mélanie Lauzon, directrice générale de l'OBV rivière du Nord.

Un diagnostic qui mène vers l'action

La rencontre s'est conclue par une présentation partielle des résultats de la phase diagnostic du [Défi Eau propre](#), un projet qui s'inscrit dans la continuité de la Déclaration d'engagement et qui vise à en soutenir la mise en œuvre. Les données recueillies auprès des municipalités à l'échelle du bassin versant ont permis de déterminer des sources de contamination et de cibles à améliorer.

La Fondation Rivières et l'OBV rivière du Nord ont proposé d'accompagner les municipalités dans trois chantiers importants pour lesquels la coopération intermunicipale présenterait de nombreux avantages. Les membres du comité ont d'ailleurs été invités à poursuivre les discussions à ce sujet en juin dans la suite du Défi Eau propre.

« La première phase du Défi Eau propre a permis de réaliser un portrait global de la situation des municipalités en ce qui a trait à la qualité de l'eau. Il nous est maintenant possible d'entrevoir les actions qui permettront, dans un proche horizon, d'améliorer l'eau de la rivière du Nord afin de pouvoir s'y baigner à nouveau », ajoute M. André Bélanger, directeur général de Fondation Rivières.

À propos de l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

L'OBV rivière du Nord fait partie de 40 organismes de bassins versants du Québec. Sa mission consiste à orchestrer la gestion intégrée de l'eau pour assurer la pérennité de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la rivière du Nord. Pour ce faire, l'OBV favorise la concertation, la mobilisation et l'engagement, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs, par la proximité, l'accompagnement, la coordination et le développement de partenariats et de projets structurants.

À propos de la Fondation Rivières

La Fondation Rivières œuvre à l'accès, la protection, la valorisation et la restauration des rivières dans le but de préserver leur caractère naturel et d'en assurer une utilisation humaine responsable et pérenne.

– 30 –

Source :

Marilyne Ouimet, responsable de communications

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord

450 432-8490 | mouimet@obvrdn.ca



Membres des municipalités signataires réunis avec les équipes de Fondation Rivières et de l'OBV rivière du Nord